

MAIRIE d'AUSSAC VADALLE

TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG

SUIVI DE TRAVAUX

COMPTE-RENDU N°20

Du : jeudi 08 12 2022

Entités et adresses	Noms	Coordonnées			PRESENTS	EXCUSES	DIFFUSION	INVITES A LA PROCH.
		Tél	Fax	E-mail				
Mairie de AUSSAC VADALLE	M. Liot Maire	06 49 30 62 17		maire@aussac-vadalle.fr mairie@aussac-vadalle.fr	x			x
ADA AIGRE	M. Bourut	05 16 09 56 54		sbourut@lacharente.fr	x		x	x
BETG 16140 AIGRE	M. TYRE, MOE	05.45.23.75.97 06.89.73.45.53		betg16@orange.fr	x			x
Atelier du Sablier Le Cruzeau 16 120 Châteauneuf	Mme Anaïs ESCAVI	05 45 21 85 98 06 12 84 90 78		anais.escavi@atelier-du-sablier.fr				x
SDEG	M. Foucher	06 19 58 09 82		afoucher@sdeg16.fr			x	x
ALLEZ	M. Vimpère M	06 20 75 27 57		g.vimpere@allez.fr				x
EUROVIA	M. Gomez M Rousseau chef	06 14 69 50 36 06 14 69 50 30		nicolas.gomez-martin@eurovia.com	x			x
Les Jardins de l'Angoumois	Ryan Cordeau	05 45 65 80 10 / 07 75 10 52 51		contact@jardins-de-angoumois.com	x			x

Objet de la réunion :

visite chantier 08 12 2022

Remarque particulière

Le présent compte-rendu de chantier est transmis par messagerie électronique aux intervenants ci-dessus, qui ont un délai de 5 jours ouvrés pour transmettre leurs

observations au maître d'oeuvre. Faute de quoi, les mesures et décisions prises dans ledit compte-rendu sont considérées comme acceptées par les intervenants et s'imposent à eux.

1. AVANT PROPOS

La commune d'Aussac Vadalle engage les travaux d'aménagement du bourg :

2. ATTRIBUTION DES LOTS

Lot 1

EUROVIA

236 rue des Mesniers

16710 Saint Yrieix sur Charente

Direction Travaux : M. Gascuel

Conducteur de travaux : M. Gomez

Lot 2 Les Jardins de l'Angoumois

SAS JARDINS DE L'ANGOUMOIS

16310 MONTEMBOEUF

05 45 65 80 10

3. RAPPEL ADMINISTRATIF

- Marché à procédure adaptée
- Entreprise EUROVIA notifié le 09 12 2021
- Entreprise JARDINS DE L'ANGOUMOIS notifié le 09 12 2021
- OS
 - Lot 1 : édition d'un OS 2

Le planning du chantier est modifié de la façon suivante en raison des conditions climatiques qui ne permettent pas la réalisation de la signalisation horizontale et de la résine dans les règles de l'art :

- Prolongation du délai au 15 décembre 2022 afin d'intégrer le marquage de la signalisation de police
 - Interruption du délai entre le 15 décembre 2022 et le 27 février 2023
 - Reprise du délai entre le 1 mars 2023 et le 31 mars 2023 pour la réalisation de la résine sur chaussée
 - Lot 2 : édité
- Le planning du chantier est le suivant :
 - Période de préparation du 16 08 2022 au 16 09 2022
 - Travaux du 19 09 2022 au 15 12 2022

- Travaux d'entretien et de garantie 1 an à compter de la réception des travaux

4. DELAIS DES TRAVAUX

LOT 1

- Période de préparation : 01 03 2022 au 31 03 2022
- Réalisation des travaux
 - à compter du : 01 04 2022
 - Jusqu'au : 31 10 2022
- Prolongation du délai au 15 décembre 2022 afin d'intégrer le marquage de la signalisation de police
- Interruption du délai entre le 15 décembre 2022 et le 27 février 2023
- Reprise du délai entre le 1 mars 2023 et le 31 mars 2023 pour la réalisation de la résine sur chaussée

LOT 2

- Le planning du chantier est le suivant :
 - Période de préparation du 16 08 2022 au 16 09 2022
 - Travaux du 19 09 2022 au 15 12 2022
 - Travaux d'entretien et de garantie 1 an à compter de la réception des travaux

5. RESEAUX EXISTANTS

DICT fait.

Marquage piquetage : fait et à maintenir tout le long du chantier

6. COORDINATION SPS :

Sans objet

7. INSTALLATION DE CHANTIER

- Base de vie : cour privé (nom : ???)

8. CONTRAINTES DE CHANTIER

Les entreprises titulaires du marché devront tenir compte des contraintes suivantes :

- Commerçants :
- Riverains nombreux : liaison domicile travail matin et soir
- Respect des recommandations du CCTP contre toute forme de pollution

- Respect de la sécurité des usagers et riverains
- Chantier propre, ordonné, sécurisé, sans divagation

9. GESTION DES DECHETS DE CHANTIER

Conformément au marché, l'entreprise assurera la gestion des déchets de chantier :

- Déchets produits par l'entreprise à gérer au quotidien par le chef de chantier : benne spécifique
- Démolition de maçonnerie, béton divers: évacuation en ISDI
- Rabotage de chaussée : évacuation en ISDI ou ré employé
- Démolition des trottoirs en béton : évacuation en ISDI

10. ORGANISATION DU DEBUT DU CHANTIER

- Déclaration des sous-traitants à préparer
- Le constat d'huissier : à fournir à la maîtrise d'œuvre
- L'entreprise informe les riverains par flyer des travaux.

11. EXPLOITATION SOUS CHANTIER

- Arrêtés de circulation :
 - Ok avec mairie et CD16
 - OK avec DIRA (fourniture DESC) : jusqu'au 9 octobre 2022

12. ENCADREMENT DU CHANTIER

Lot 1

- Conducteur : M.Gomez
- Chef de chantier : M. Rousseau

Lot 2

- M. Alamargot

13. POINTS VUS CE JOUR LOT 1

- Équipe en place
 - Aucune ce jour
 - Signalisation en cours
- Signalisation verticale
 - Les signaux B21-1 des écluses sont à incliner
 - Le signal A2b devant le parking de la SDF est à rabaisser à 2.10m
 - Le panneau B14 (limitation à 30) situé à l'angle de la placette triangulaire est ramené vers le panneau C27 du plateau du commerce situé un peu plus haut
 - Le mât libéré reçoit l'interdiction de stationner au PL

- Le panneau B14 (limitation à 30) situé en face du laveoir est complété par un rappel
- Le panneau fin de 30 situé après le n° 33 est à ôter et à donner à la mairie
- Le panneau 30 situé en face reçoit un rappel
- Poser un panneau B14 (30 km/h) + rappel devant le n° 14.

- Signalisation horizontale
 - Continuité de l'intervention selon les températures extérieures

- N° 41
 - Le court trottoir sera traité en terre pierre engazonné, le pied de mur déjà planté sera nettoyé.
 - Pour accéder à la boite aux lettres, un pas japonais serait pertinent. Il est demandé aux entreprises si elle aurait cet élément à leur dépôt.

- Résine et pavés résine
 - Seront réalisés en 2023 (à priori Mars)

- Mobilier
 - Barrières devant la mairie à terminer
 - Potelets métal des passages piéton

- Réception partielle
 - M. Tyré émettra un PV de réception partielle couvrant l'ouvrage à l'exception de :
 - De la signalisation verticale de police y compris les potelets métal
 - De la signalisation horizontale de police
 - Du marquage de la résine pépite et des pavés résines

14. POINTS VUS CE JOUR LOT 2

- La réunion avec le lot 2 est prévue mardi 13 décembre à 11h.